



Spa Rally 2017 – Lettre de communication aux riverains.

1. Organisation et conception de l'événement :

Le Spa Rally est organisé par la société theutoise DG Sport, dont le Directeur est Christian JUPSIN. Cette société, spécialisée dans le domaine événementiel, tant sur 2 que sur 4 roues, est reconnue par le Royal Automobile Club de Belgique (RACB), la fédération belge du sport automobile. C'est sous l'égide de cette fédération qu'est organisé le Spa Rally 2017. L'épreuve fait partie du Championnat de Belgique des Rallyes Nationaux.

Le Spa Rally se déroule sur deux jours avec une première étape nocturne le vendredi 17 mars et une seconde étape diurne plus longue le samedi 18 mars.

Dates de l'événement : les vendredi 17 et samedi 18 mars 2017.

Un des objectifs de DG Sport est d'associer les communes au sens large, de privilégier et de favoriser la collaboration avec l'ensemble des comités locaux avec un véritable retour sur les entrées et les buvettes, de compter sur ***le soutien des riverains jalonnant le parcours en établissant avec eux un climat de respect et de concertation préalable afin de limiter drastiquement les nuisances que pourraient engendrer l'organisation d'un tel événement.***

2. Description de l'événement :

Le Spa Rally sera le cumul d'un rallye de vitesse pour véhicules modernes et historiques, suivi en annexe d'un rallye de régularité pour véhicules d'époque de plus de vingt-cinq ans d'âge.

Les reconnaissances seront organisées le week-end précédent, soit le samedi 11/03 de 9h à 12h et de 13h à 20h ainsi que le dimanche 12/03 de 9h à 12h et de 13h à 18h. Elles seront autorisées sur routes ouvertes, à allure modérée dans ***le plus strict respect du code de la route***, uniquement aux dates et heures renseignées, et ce exclusivement avec des voitures banalisées parfaitement identifiées par nos soins. Le tout se fera sous haute surveillance puisque nous aurons des équipes sur le terrain qui se chargeront de veiller au respect absolu de ces règles et n'hésiteront pas un seul instant à prendre des sanctions éventuelles pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'équipage. Bien entendu, en dehors de ces jours et heures renseignés, tout repérage du parcours sera formellement interdit et directement sanctionné.

3. Directives et conseils pratiques :

Afin de satisfaire aux différents arrêtés royaux, circulaires et autres directives légales en matière de sécurité, des mesures exceptionnelles seront prises (fermeture des routes, postes de commissaires, stewards, médecins, ambulances, pompiers, police). De ce fait, la circulation sera interdite sur l'ensemble du parcours chronométré pour tous les véhicules autres que les officiels, les concurrents et les services de secours ou d'intervention, et ***ce 2h avant le départ du premier concurrent jusqu'à 1h après le passage de la dernière voiture.***

Toutefois, en cas d'extrême nécessité ou d'urgence, si vous deviez quitter votre domicile ou y revenir, nous vous invitons à prendre contact avec le commissaire du poste de sécurité le plus proche. Celui-ci avisera la Direction de Course de votre demande afin de permettre une éventuelle neutralisation de la course pendant le temps nécessaire à cette démarche. **En aucun cas, vous ne devez prendre une initiative personnelle ou des mesures sans contacter les organisateurs et ce dans le souci de veiller à la sécurité de tous.**

En annexe de cette lettre, nous vous invitons à prendre connaissance du timing de l'épreuve et du parcours utilisé. Le tracé de l'étape chronométrée est représenté en couleur (jaune pour les zones accessibles au public et rouge pour les zones interdites au public). Le centre de l'épreuve se situera place Royale à Spa et les locaux de la Direction de Course se situeront dans les bureaux de DG Sport, avenue du Stade 27 à Theux. Sur le plan annexé, vous pouvez trouver le poste de commissaire le plus proche de votre domicile, poste à contacter pour toute demande de passage urgente. Toutes les mesures seront prises pour éviter au maximum les désagréments.

Le laissez-passer joint vous permet de regagner votre domicile si la course est en cours ou si l'Etape Spéciale qui impacte votre accès est fermée à la circulation. L'accès à votre domicile risque de ne pas être immédiat, le passage d'une Etape Spéciale en cours nécessitant la prise de mesures de sécurité particulières. Nous vous demandons dès lors un peu de patience afin de garantir la sécurité de tous. Le laissez-passer doit être apposé (collé) sur le pare-brise du véhicule de manière visible. Nous vous demandons de respecter le fait que l'utiliser pendant le déroulement de l'Etape Spéciale doit rester une exception.

Si toutefois vous deviez nous contacter, pour toute demande ou problème à signaler, nous vous invitons à le faire sur l'un des numéros suivants :

- avant l'épreuve : DG Sport 087 / 53.90.09 info@sparally.com

- pendant la période des reconnaissances et pendant l'épreuve :

Alexandre GROSJEAN 0495/211.611

Cette personne est responsable des relations avec les riverains et sera joignable continuellement pendant le déroulement du rallye.

Tout dégât ou dégradation à un bien vous appartenant, occasionné par un concurrent, des spectateurs ou des véhicules officiels identifiés comme tels est couvert par un contrat d'assurance et devra être signalé par écrit accompagné de photos, dans les 48h qui suivent la manifestation à :

Dominique HENSGENS – DG Sport – avenue du Stade 27 – 4910 THEUX

dh@dgsport.eu

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement utile et complémentaire et vous remercions chaleureusement pour votre aimable compréhension et votre collaboration.